



**20 Novembre 2007, la grève.**

15H00 Manifestation. Départ de la Place de la Mairie à LAVAL

**Les motifs ne manquent pas :**

- L'allongement de la durée de la cotisation pour obtenir la retraite à taux plein 37,5...40...41...42...43... etc.
- La suppression de 22500 emplois de la fonction publique.
- La hausse des prix à la consommation. (voir au dos)
- Le recul du pouvoir d'achat, la stagnation des salaires, les cadeaux fiscaux aux plus favorisés (15 milliards d'euros).
- Les franchises médicales (la solidarité payée par les seuls malades).

**En plus de cela :**

**A la mairie de LAVAL**, FO a dénoncé, à plusieurs reprises, la différence de régime indemnitaire à fonction et grade équivalent entre agents de la mairie de Laval et de la **Communauté d'Agglomération Lavalloise** alors que le Maire président s'est engagé à ce que celui ci reste identique dans les deux collectivités.

C'est d'ailleurs ainsi que le vendredi 6 octobre 2006, le maire de Laval a présenté une « délibération instituant » une indemnité de fonction et de résultat pour tous les agents relevant du cadre d'emploi des « administrateurs territoriaux ». Parce que FO a révélé « le pot aux roses » il a du se « contenter » de 500€ par mois au lieu de 1600€ par mois.

Un seul agent fut concerné, il s'agit bien évidemment de notre directeur général des services qui a fait valoir l'égalité de traitement qui prévaut entre les agents de la ville de Laval et les agents de la **Communauté d'Agglomération Lavalloise** pour réclamer la même indemnité que celle attribuée à son homologue de la CAL.

Le 1er octobre dernier, Monsieur D'Aubert a octroyé aux seuls agents de la CAL une augmentation de leur régime indemnitaire.

Quant aux agents de la ville de Laval... on les dédaigne.

Nous exigeons, pour les agents de la ville de Laval, l'augmentation générale du régime indemnitaire (selon le principe appliqué à notre DGS il y a un an et les engagements de Monsieur D'Aubert.)

Nous avons également appris, récemment, que des agents s'étaient vus octroyer une prime mensuelle substantielle sans réelle explication et justification de l'administration pendant que d'autres attendent depuis plusieurs mois la simple application du droit et de leur droit à la NBI accueil.

C'est intolérable ! Ces manœuvres de l'administration participent à la propagation du climat délétère ressenti par une majorité d'agents au sein des services de la ville de Laval.

Le sentiment de mépris de l'employeur vis à vis des salariés de la ville de Laval ne fait que s'accroître avec de telles pratiques.

**Tout augmente, même le mépris vis-à-vis des agents territoriaux de la ville de Laval, sauf les salaires.**

# TOUT AUGMENTE SAUF LES SALAIRES

> **Pour la grande majorité des ménages, la valse des étiquettes est douloureusement ressentie.**

ÉVOLUTION ENTRE DÉCEMBRE 1998 ET SEPTEMBRE 2007	
<b>Prix à la consommation</b>	
Loyers: résidences principales	23,13%
Santé: services médecins	27,60%
Transport: carburant	54,98%
Fioul domestique	126,25%
Enlèvement des ordures ménagères	35,66%
Alimentation:	
pain	25,76%
viande	23,58%
poisson et crustacés frais	30,80%
fruits frais	21,14%
légumes frais	26,37%

Source: INSEE et DARES, calculs FO

> **Les hausses de prix sont appelées à se multiplier dans les prochaines semaines:**

- Les loyers progressent toujours à un rythme plus rapide que l'inflation
- La hausse des prix du pétrole se répercute déjà à la pompe et sur le fioul
- Le gaz pourrait de nouveau augmenter dans les prochains mois
- L'augmentation des prix agricoles a fait grimper les prix du pain et devrait tirer à la hausse les prix des produits laitiers, de la viande et du poisson
- Les nouvelles dispositions de l'assurance-maladie vont peser sur les ménages les plus fragiles: franchises, déremboursements... et risquent une nouvelle fois de conduire à une hausse des prix des mutuelles



**Pendant ce temps, la modération salariale continue et les profits des grandes entreprises explosent, pour la plus grande satisfaction des actionnaires!**

> **C'est pourquoi Force Ouvrière revendique:**

- L'augmentation du pouvoir d'achat des salaires, dans le public comme dans le privé, est une revendication prioritaire.
- L'ouverture sans délai par les pouvoirs publics en tant qu'employeurs d'une négociation sur 2007 dans la fonction publique.
- L'ouverture de négociations salariales automatiques au niveau des branches et des entreprises après toute augmentation du SMIC.
- Un coup de pouce sur le SMIC.
- La revalorisation de tous les minima sociaux.
- L'installation d'un véritable chèque - transport dans les entreprises.
- La création d'un moratoire sur les loyers, un plan ambitieux de construction de logements sociaux, un accès facilité au parc locatif privé.
- Le conditionnement des exonérations de cotisations sociales patronales à l'existence d'accords de salaires.

# **AUGMENTER LES SALAIRES!**

<http://www.force-ouvriere.fr>